



21170

Département de la Côte d'Or

Nombre de membres au CM : 15

En exercice : 15

Qui ont délibéré : 15

Date de la convocation :

12/01/2023

Date d'affichage :

12/01/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DE SAINT-USAGE**

**Séance du 19 janvier 2023**

L'an deux vingt-trois, le 19 janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Valérie HOSTALIER, Maire

**Présents :** Mesdames HOSTALIER Valérie, LABELLE Aurélie, CARTIER Marie-Laure, CONSTANTIN Martine, HUMBLOT Valérie, IMBERT Stéphanie, MARTZLOFF Laetitia et Messieurs IMBERT Alain, ERTUGRUL Ali, BOULAHYA Rachid, CAKIR, Suayib, MATHELIN Jean, POILLOT Jérémy,

**Procuration :** Madame AUSSENAC Laurie donne procuration à Monsieur Jean MATHELIN, Monsieur GANEE Roger donne procuration à Madame HUMBLOT Valérie

**Absent(s)-excusé(s) :**

**Absent(s)-non excusé(s) :** /

**Secrétaire de séance :** Madame LABELLE Aurélie

**Président de séance :** Madame HOSTALIER Valérie

\*\*\*\*\*

**Objet de la délibération : N° 2023-005 - Vœux pour la réalisation d'un projet de centrale photovoltaïque sur le site d'UNALIT/SPTP**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29, 1<sup>er</sup> alinéa ;

Considérant le souhait de la commune de voir un porteur de projet proposer l'acquisition ou la location des parcelles de l'ancien site d'UNALIT/SPTP pour réaliser l'implantation d'un parc photovoltaïque après démantèlement et dépollution selon les modalités de financement et de réalisation de son choix ;

Considérant que cette intention de projet s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de développement de l'énergie photovoltaïque, mais également dans le cadre d'une participation à ces objectifs qu'entend poursuivre la Commune à son niveau. L'implantation souhaitée serait une enceinte close et surveillée comportant des structures métalliques posés au sol supportant des panneaux solaires ;

Considérant la volonté de la commune d'accompagner ce projet en proposant une évolution du document local d'urbanisme sur le zonage et de conforter un projet d'aménagement du site compatible avec l'implantation d'un parc photovoltaïque sur le site d'UNALIT/SPTP en valorisant l'aspect écologique et touristique du site avec une approche intégrant des zones agricoles, naturelles, photovoltaïques et d'habitation idéalement de type résidence sénior ;

Le Conseil Municipal décide à la majorité

**Article 1 :** d'émettre un vœu favorable pour la réalisation du projet de création d'un parc photovoltaïque sur le site ci-dessus identifié.

**Article 2 :** Est favorable à l'évolution du document d'urbanisme en vigueur dans la mesure du possible.

**Article 3 :** Autorise Madame le Maire à signer tout acte afférent à ce projet

<b>Nombre de voix pour</b>	<b>9</b>	<b>Abstentions</b>	<b>2</b>
<b>Nombre de voix contre</b>	<b>4</b>	<b>Ne prend pas part au vote</b>	<b>0</b>

**Fait et délibéré les jours, mois et an susdits**  
**Le Maire**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Valérie Hostalier', is written over the seal.

**Valérie HOSTALIER**